



Communiqué CGT-BnF, FSU, SUD Culture BnF, ALU-BnF

BNF : UNE GRÈVE SOUS CONTRÔLE POLICIER

Nous dénonçons l'intervention policière et les menaces contre la mobilisation du personnel de la BnF en grève pour les emplois, les missions de service public, les conditions de travail et contre la précarité :

Jeudi 2 juin, s'est tenue une assemblée générale des personnels en grève de la Bibliothèque nationale de France (BnF). Les grévistes, soutenus par l'association des lecteurs et usagers de la BnF (ALUBNF) ainsi que par les représentants des lecteurs au Conseil d'administration de l'établissement, continuaient le mouvement de grève lancé au début du mois de mai pour obtenir le retrait de la réforme du service public imposée par la Présidente, Laurence Engel – réforme qui restreint fortement la communication directe des documents aux chercheurs – pour obtenir des créations de postes à hauteur des besoins de l'établissement, de meilleures conditions de travail et l'abandon des contrats ultra-précaires. Plusieurs dizaines d'agents réunis en assemblée générale dans la cour d'honneur du site rénové de Richelieu ont décidé de reconduire la grève le jeudi 9 juin.

Cette assemblée générale s'est toutefois déroulée dans des conditions inacceptables : à l'entrée du site, la police, postée en surveillance, a contrôlé et empêché des agents d'entrer sur leur lieu de travail. Les Renseignements généraux ont ensuite assisté à l'assemblée qui se déroulait dans l'enceinte du bâtiment public et l'ont filmée dans son intégralité. Les forces de l'ordre, qui ont prévenu l'intersyndicale qu'elle allait éventuellement être reçue au ministère en nombre restreint, se sont donc substituées au ministère de Culture et à la BnF.

En début d'après-midi, les personnels en grève et les lecteurs et usagers mobilisés ont décidé d'accompagner les représentants de l'intersyndicale CGT-FSU-SUD Culture de la BnF qui devaient être reçus rue de Valois par le directeur de cabinet de Mme Rima ABDUL-MALAK, ministre de la Culture. La délégation, qui souhaitait se rendre à pied au Ministère en empruntant les trottoirs, a alors été empêchée de le faire par les forces de l'ordre – dont les Renseignements généraux – au motif que « les manifestations non-déclarées [étaient] interdites » et que le « risque de trouble à l'ordre public [était] avéré » [sic]. Les policiers, de manière agressive et provocatrice, ont annoncé aux personnels qu'ils étaient filmés et qu'ils encouraient, soi-disant, une amende de 135 euros en raison de l'infraction qu'ils étaient accusés de commettre, ajoutant que les forces de l'ordre n'hésiteraient pas à employer « tous les moyens possibles » [sic] pour disperser les grévistes. Pour autant, personne ne manifestait sur la voie publique, aucun signe d'appartenance à une

organisation syndicale n'était visible, aucune banderole n'était portée, aucun slogan n'était lancé : les agents et les lecteurs n'entendaient que parcourir calmement la distance séparant le quadrilatère Richelieu de la rue de Valois. **Au bout d'une demi-heure, les personnels ont été autorisés à se déplacer à nouveau à la condition qu'ils acceptent de le faire sous la contrainte, à savoir sous escorte policière emmenée par les renseignements généraux et en présence du chef du service de la sûreté de la BnF.**

L'intersyndicale CGT-FSU-SUD Culture de la BnF, les représentants des lecteurs au conseil d'administration et l'ALUBnF dénoncent catégoriquement la décision brutale et arbitraire de faire intervenir les forces de l'ordre contre des agents publics et des usagers, d'entraver leur liberté de circuler, de les empêcher de se rendre sur leur lieu de travail, de les filmer, et de menacer de les verbaliser alors que ces derniers n'avaient commis aucun délit. Ils condamnent un tel usage abusif et injustifié de la force contre des agents et des lecteurs mobilisés depuis un mois dans la défense du service public et des missions dévolues à la BnF. Ils constatent, par ailleurs, qu'au mépris et au ressentiment dont fait preuve Laurence ENGEL à l'endroit des personnels, des usagers et de la communauté scientifique, il faut désormais ajouter la répression arbitraire de l'usage du droit de grève par la puissance publique.

Les personnels et les lecteurs de la bibliothèque, qui continuent d'exiger le retrait de la réforme du service public, des créations d'emplois statutaires à hauteur des besoins et donc l'abandon des contrats ultra-précaires, mais aussi de bonnes conditions de travail ainsi que le respect des missions de la BnF ne sont pas des délinquants : en défendant leur dignité professionnelle ils refusent que soit hypothéqué l'avenir de l'outil d'accès à la culture, de recherche et d'émancipation qu'est la BnF. Le combat exemplaire mené par les grévistes et les usagers contre l'abaissement des services aux publics et pour le retrait d'une réforme catastrophique ne peut plus à présent que s'intensifier.

Lien vers la [Caisse de solidarité pour les personnels en grève de la BnF](#)

Paris, le 7 juin 2022